



Semaine du 11 au 17 juin 2007 n° **175**

Sommaire

- **Dialogue social** : Fillon consulte, mais passe outre les critiques syndicales
- **Défiscalisation** : la facture annoncée par Fillon serait de 11 milliards d'euros
- **Centrales nucléaires** : journée « centrale morte » contre la casse de l'emploi
- **Airbus** : confirmation des suppressions de postes à Saint-Nazaire et Nantes
- **Éducation** : Sarkozy reçoit syndicats d'enseignants et parents d'élèves
- **Activités postales** : report de la libéralisation faute de garanties sur le service universel
- **Inspection du travail** : multiplication des agressions en six mois
- **Finances** : les restructurations et réductions d'effectifs inquiètent les syndicats
- **Apec** : la CGC prend la présidence pour deux ans
- **Clamecy** : la population veut sauver sa maternité
- **Intérim** : + 10 % sur un an
- **Assurance maladie** : ralentissement de la hausse des remboursements
- **Parité femmes/hommes** : la CGT adopte une « approche intégrée de l'égalité »

Édito

L'avenir des retraites passe par la réforme des cotisations

L'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) a présenté à la presse son « panorama » des pensions dans les pays membres et s'est intéressé aux réformes mises en oeuvre entre les années 1990 et 2006. L'OCDE prévoit une baisse du niveau des pensions sous l'effet des dernières réformes adoptées dans les différents pays membres. Le rapport compare notamment la retraite que touchera au terme de 40 années de travail une personne entrant cette année, à l'âge de 20 ans, sur le marché sur travail, et le montant qu'elle aurait obtenu sans les réformes adoptées entre 1990 et 2006. D'après ce calcul, dans 16 des 30 pays de l'OCDE, le niveau moyen de pension sera « réduit de 22 % », et même de 25 % pour les femmes. Interrogée sur le cas de la France, l'OCDE a estimé que le financement des retraites dans le futur n'étant « pas assuré, il y aura sûrement d'autres mesures » financières à prendre, « y compris épargner plus, et de manière privée ». Curieuse logique que celle qui consiste à constater que la couverture sociale se réduit et qui propose de poursuivre et amplifier les réformes dévastatrices pour le niveau des pensions, socialement injustes et profondément inégalitaires, notamment au détriment des femmes. Il est clair que si le taux de remplacement des salaires par les pensions recule, les salariés vont aspirer de plus en plus massivement à se protéger. Cette régression organisée a pour but d'exonérer le patronat de la croissance de sa contribution à l'allongement de la durée de vie, mais aussi d'ouvrir un grand marché assurantiel en capitalisation. En France, le système par répartition, même avec les imperfections qu'on lui connaît est un puissant frein au développement de ce marché assurantiel.



La promotion de l'épargne retraite individuelle ou collective s'accompagne invariablement depuis des années de mesures régressives. Pour les cadres, la question de l'avenir du régime complémentaire Agirc est posée de façon très aigue. Là encore, face aux déficits, l'attitude du Medef est constante : ne pas lâcher un cent de plus. Cette position est confortée par l'annonce de la détaxation des heures supplémentaires pour les cadres qui de fait travailleront plus, sans améliorer en quoi que ce soit leur compte de points, ni contribuer à la pérennité de leur régime complémentaire. Ce projet très contesté par les organisations syndicales doit être combattu avec force. Dans le même temps, notre système de retraite fondé sur la répartition solidaire, ne peut être consolidé durablement sans une réforme en profondeur du système de cotisation plus favorable à l'emploi. On ne peut continuer indéfiniment à servir des pensions plus longtemps sans augmenter la part de richesses créées consacrées à financer les retraites et d'une façon générale toute la protection sociale. L'enjeu, c'est bien d'imposer un arbitrage qui privilégie le pouvoir d'achat, la reconnaissance des qualifications des actifs, comme les revenus des retraités de demain. Il faut être lucide : accepter une heure supplémentaire de travail sans cotiser, tout comme de transformer les rémunérations en intéressement ou participation c'est consentir à une baisse de salaire puisque notre rémunération ne se borne pas au « net à payer », mais s'étend au salaire brut.

Dialogue social

Fillon consulte, mais passe outre les critiques syndicales

Entre lundi et mercredi, les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale vont donner leur avis consultatif sur la partie « heures supplémentaires » de l'avant-projet de loi « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat ». Ce projet prévoit leur exonération du revenu imposable des salariés, un allègement des cotisations sociales patronales et salariales et une majoration de leur rémunération de 25 % dans toutes les entreprises au 1^{er} octobre. CGT, CFDT, CFE-CGC et FO ont déjà annoncé qu'elles voteraient contre, et la CFTC devrait proposer lundi de s'abstenir. Les grandes confédérations syndicales sont opposées à ce projet. « Ces mesures qui peuvent paraître séduisantes pour certains salariés représentent un coût de plusieurs milliards d'euros qui sera supporté par l'ensemble de la collectivité » affirment CGT, CFDT et CFE-CGC, dans un communiqué commun au



lendemain de l'envoi de l'avant-projet de loi. « Certes une partie des salariés va bénéficier d'une augmentation du pouvoir d'achat », mais « ce ne sera pas le cas pour la majorité ». En outre, ces mesures « ne garantissent pas de retombées positives pour l'emploi » et risquent de se payer par « la désorganisation et la remise en cause de la qualité du travail ».

Au-delà des critiques de fond, les trois confédérations ont exprimé « leur mécontentement quant à la manière dont les confédérations ont été consultées ». Interrogé par l'AFP, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault a estimé vendredi qu'il ne s'agissait pas d'une « forme achevée de la concertation » et qu'il y avait « une part d'affichage dans la méthode » du gouvernement. Même tonalité à Force Ouvrière pour qui « en matière de concertation, c'était le service minimum ».

Défiscalisation

La facture annoncée par Fillon serait de 11 milliards d'euros

François Fillon a affirmé dans *Le Parisien/Aujourd'hui en France* de vendredi que le coût total des mesures économiques et fiscales présentées par le gouvernement (défiscalisation des heures supplémentaires, déduction d'intérêts d'emprunts immobiliers...) est de « 11 milliards d'euros ». « S'agissant du bouclier fiscal » à 50 % des revenus, « nous estimons que le coût sera peu élevé parce que, s'il fonctionne, il réduira la fuite des capitaux » et « la réduction ISF pour les investissements dans les PME coûtera environ 500 millions », ajoute-t-il. « La défiscalisation du travail étudiant » représente, elle, « 30 millions » d'euros, poursuit M. Fillon.



Centrales nucléaires

Journée « centrale morte » contre la casse de l'emploi

40 à 50 % des salariés des 19 centrales nucléaires françaises ont observé jeudi 7 juin une journée « centrale morte », à l'appel de la CGT, pour protester contre les conditions de travail et le « plan de casse de l'emploi » d'EDF à l'approche de la libéralisation du marché de l'énergie. Le mouvement s'est illustré par des grèves dans la « quasi-totalité des sites », conduisant à une baisse globale de charge de 3 900 mégawatts dans la nuit de mercredi à jeudi. A Paris, plus de 200 personnes se sont rassemblées devant le siège d'EDF, avenue de Wagram, à l'issue duquel une délégation a été reçue par la direction pour demander l'ouverture de négociations sur les conditions de travail, l'emploi et les salaires. A la sortie, ils se sont déclarés



« déçus » : « Après deux heures de débats, les directions ont été fidèles à elles-mêmes et n'ont apporté aucune réponse » indique un communiqué de la CGT. Selon Jean-Luc Sylvain, un des responsables de la CGT, les « pressions budgétaires » dues à un plan d'entreprise baptisé « Altitude » lancé fin 2004 sont liées au « fort taux de maladies psycho-sociales » détectées dans l'entreprise, après plusieurs suicides récents de salariés. « La direction a prévu de mettre en place une instance d'alerte et une structure d'écoute pour les salariés en difficulté, mais elle traite les conséquences et pas la cause du mal-être, qui se trouve être le non remplacement des départs en retraite ».

Airbus

Confirmation des suppressions de postes à Saint-Nazaire et Nantes

Les syndicats des sites Airbus de Nantes et Saint-Nazaire ont eu confirmation jeudi, en comité d'établissement, des suppressions d'emplois prévues dans le plan Power 8. Comme c'était prévu depuis la création du plan Power 8 en 2006, sur les 296 postes de cols blancs qui doivent être supprimés à Nantes (2 000 salariés) d'ici 2010, 145 sont des salariés Airbus, les autres sont des sous-traitants. A Saint-Nazaire, la direction veut se séparer d'ici 2010 d'environ 350 cols blancs, dont 187 airbusiens.



Éducation

Sarkozy reçoit syndicats d'enseignants et parents d'élèves

La méthode présidentielle ne laisse décidément pas de place au doute. Nicolas Sarkozy est bien à la fois le président de la République et le chef du gouvernement. Ainsi comme sur la plupart des dossiers engagés au pas de charge depuis son élection, c'est lundi 11 juin que Nicolas Sarkozy devait rencontrer les représentants des syndicats d'enseignants, puis ceux des parents d'élèves, pour discuter de la réforme de l'enseignement inscrite à son programme. Le chef de l'État, accompagné du Premier ministre François Fillon et du ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos, devait recevoir dans la matinée la FSU dont le SNES, SNUIPP et SNEP, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, FO, la FERC-CGT, la CSEN, le SNPDEN-UNSA. En fin d'après-midi, il devait recevoir les présidents des associations de parents d'élèves FCPE, PEEP et Unapel.

Activités postales

Report de la libéralisation faute de garanties sur le service universel

Lors d'une réunion des ministres européens chargés des télécommunications, jeudi 7 juin à Luxembourg, une douzaine de pays dont la France se sont prononcés contre cette libéralisation totale, faute de garanties suffisantes sur le service universel, entraînant un report en 2011 voire en 2012. La fédération CGT des activités postales s'est félicitée de ce report. « *Même s'il ne s'agit pas d'un renoncement à mettre en oeuvre la directive européenne postale, c'est un point d'appui pour*



amplifier la mobilisation et exiger le retrait définitif de cette directive ». La CGT demande dès lors à La Poste de « *stopper les restructurations incessantes qui anticipent sur les échéances de libéralisation totale* ». La libéralisation des services postaux dans l'Union Européenne a été engagée il y a près de 10 ans, avec les envois de plus de 350 grammes. Le mouvement s'est poursuivi avec les plis de plus de 100 g en 2003 puis ceux dépassant 50 g en 2006.

Inspection du travail

Multiplication des agressions en six mois

Les agents de contrôle de l'Inspection du travail sont invités à signaler à leur hiérarchie toute violence dont ils sont victimes dans l'exercice de leurs fonctions, les agressions étant en augmentation « *sensible* » depuis 6 mois, selon l'Inspection du travail. C'est ainsi notamment que six agressions ayant donné lieu à des procédures avaient été constatées à Paris en six mois, dont deux en 48 heures la semaine dernière. Cette recrudescence a quelque chose à voir avec le discours politique et patronal qui dénigre systématiquement les garanties individuelles et collectives des salariés au motif qu'elles constituent des freins à la compétitivité. Dans un tel contexte, de plus en plus de patrons se sentent le droit de menacer, voire d'agresser ces représentants de l'État.

Finances

Les restructurations et réductions d'effectifs inquiètent les syndicats

Le président de la République a, à plusieurs reprises au cours de sa campagne électorale, affirmé sa volonté de ne remplacer qu'un départ à la retraite sur deux dans la Fonction publique, notamment en proposant « *la fusion* » des 80 000 fonctionnaires de la Direction générale des Impôts (DGI) et des 60 000 de la comptabilité publique (DGCP). Il a également répété qu'« *avec 20 000 fonctionnaires, la Douane se trouve au même niveau d'effectifs qu'en 1980, alors qu'entre temps, on a supprimé les frontières dans l'Union européenne* ». De fait, les fédérations CGT, Snui et FO des Finances, qui se sont déjà émus des propos de M. Sarkozy, ont à nouveau exprimé leurs « *inquiétudes* » à leur ministre de tutelle. Pour Christophe Delecourt (CGT-Finances), Éric Woerth est « *resté très prudent* ». « *Le ministre s'est inscrit dans la logique du discours de Sarkozy mais ne nous a rien dit sur nos effectifs, étant donné que nous sommes au-delà du non-remplacement d'un fonctionnaire sur*



deux ». Les Impôts ont en effet déjà subi des réductions d'emploi ces dernières années, avec 2 504 emplois supprimés entre 2003 et 2005, 1 236 emplois en 2006, 1 370 en 2007 et 1 370 emplois devraient l'être encore en 2008. Le Snui-FDSU a dit ses craintes concernant « *les emplois, les effectifs* », et insisté sur « *la technicité des différents métiers* ». FO a de son côté insisté « *pour qu'un véritable débat préalable à toute décision ait lieu* » sur le rapprochement DGI-DGCP, affirmant qu'elle n'était « *pas prête à accepter aujourd'hui, ce que les agents ont combattu hier* ». A noter qu'une enquête auprès de plus de

7 000 personnes sur les conditions de travail à la DGI, publiée lundi dernier par la CFDT indique que 49,9 % des agents des Impôts sont inquiets des changements dans l'organisation de leur travail, et 54 % ont déjà connu une réorganisation de leur service depuis moins de 2 ans. 62 % déplorent « *la pression des statistiques* », 40 % se disent « *stressés* ».

APEC

La CGC prend la présidence pour deux ans

Le président de la fédération métallurgie de la centrale syndicale des cadres CFE-CGC Gabriel Artero succède pour deux ans à Catherine Martin, issue de la direction du Medef, dans le cadre de la présidence tournante de l'APEC assurée tantôt par une organisation syndicale, tantôt par le patronat.



Clamecy

La population veut sauver sa maternité

2 000 personnes ont manifesté samedi 9 juin après-midi à Clamecy (Nièvre) pour s'opposer à l'éventuelle fermeture de la maternité du centre hospitalier de la ville recommandée dans un récent rapport de l'Agence régionale de l'hospitalisa-



tion (ARH). Les manifestants refusent l'hypercentralisation hospitalière et craignent notamment que la maternité ferme, les jeunes femmes du Morvan auront plus d'une heure et demie de route pour aller accoucher.

Intérim

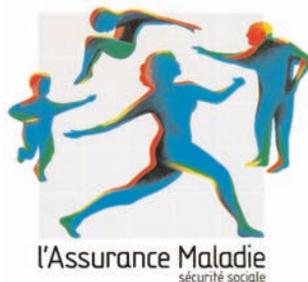
+ 10 % sur un an

L'Unedic a annoncé jeudi dernier qu'environ 714 300 personnes occupaient un emploi intérimaire fin avril en France, soit une hausse de 0,8 % par rapport à mars et de 10 % par rapport à la fin avril 2006, en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Fin avril, le recours à l'intérim restait prépondérant dans l'industrie. « *Alors que ce secteur ne représente que 21,2 % de l'emploi salarié total, il emploie 46,8 % des intérimaires* », selon l'Unedic. Toutes les catégories socioprofessionnelles enregistrent une augmentation du travail intérimaire : + 10,8 % pour les ouvriers qualifiés, + 10,7 % pour les ouvriers non qualifiés, + 7,1 % pour les employés et + 4,8 % pour les cadres et professions intermédiaires. En avril, l'emploi intérimaire a augmenté sensiblement dans le tertiaire (+ 3 %) et dans l'industrie (+ 1,2 %). En revanche, il a diminué dans le secteur de la construction (- 3,8 %).

Assurance maladie

Ralentissement de la hausse des remboursements

L'an dernier, les dépenses de remboursement de médicaments ont atteint 20,3 milliards d'euros (20,2 milliards d'euros en 2005), soit un tiers du montant des dépenses de soins de ville (hors hôpital), selon l'étude annuelle présentée jeudi par la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam). Au total, quelque 2,5 milliards de boîtes, flacons et autres présentations de médicaments délivrés par les officines ont été remboursés l'année dernière. L'année



2006 a toutefois marqué un « *net ralentissement* » de la croissance des dépenses avec un taux d'augmentation de 1,4 % contre 4,7 % en 2005. L'assurance maladie explique cette moindre hausse par « *un développement sans précédent des médicaments génériques, des baisses de prix importantes* » de certains produits, ainsi que par les actions menées pour limiter les prescriptions d'antibiotiques et de psychotropes (anxiolytiques et hypnotiques).

Parité femmes/hommes

La CGT adopte une « approche intégrée de l'égalité »

Le Comité confédéral national de la CGT a adopté le 30 mai dernier une [charte égalité hommes/femmes](#) par laquelle la CGT et ses structures s'engagent à repenser leur mode de fonctionnement pour que les femmes prennent toute leur place dans l'organisation, y compris au plus haut niveau de responsabilité. En interne, la CGT s'engage notamment à « *réaliser des statistiques périodiques des adhérent(e)s et des responsables* » syndicaux et à « *maintenir la parité* » dans les organes de direction. A l'extérieur, la CGT s'engage à « *introduire l'égalité professionnelle* » dans tous les thèmes de négociation et d'action : salaires, temps de travail, etc.

